R. Pradeau, formation continue, 13 octobre 2020

**Dossier documentaire sur le chapitre de Terminale**

**« Comment expliquer l’engagement politique dans les sociétés démocratiques ?  »**

Rappel du programme

|  |  |
| --- | --- |
| **Comment expliquer l’engagement politique dans les sociétés démocratiques ?** | **-** Comprendre que l’engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).  **-** Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l’action collective, les individus s’engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).  **-** Comprendre que l’engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).  **-** Comprendre la diversité et les transformations des objets de l’action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires. |

Remarque : ce dossier porte uniquement sur le 4e item du chapitre

**I/ La diversité et les transformations des objets de l’action collective**

**A/ Un affaiblissement des conflits du travail ?**

Document 1 :

|  |
| --- |
| **Un syndicalisme en crise**  Les manifestations de la crise du syndicalisme apparaissent à trois niveaux :  - d'une part à travers la tendance générale au déclin des militants et adhérents parmi les salariés. A des degrés divers, le taux de syndicalisation se réduisent partout en Occident. La France, les Etats-Unis et les Pays-Bas […] enregistrent les baisses les plus fortes, et c'est la France qui affiche le taux de syndicalisation le plus faible de tous les pays développés […]. En soixante ans (1945/2005), ce taux a été divisé par quatre : on est passé de près de 30% en 1950 à environ 8% en 2005 et 7% en 2014. La conflictualité du travail, quant à elle, se déplace du privé vers le public depuis le milieu des années 1990. On compte aujourd'hui en France encore environ 1,5 million d'adhérents (officiellement) dans les organisations syndicales. […]  - d'autre part à travers l'augmentation de l'abstention aux élections professionnelles et l'impact croissant des listes sans étiquettes. Lors des élections aux Conseils des Prud'hommes comme dans les élections internes des entreprises (délégués du personnel, comités d'entreprise), les résultats électoraux témoignent de cet affaiblissement syndical (autour de 35% d'élus non syndiqués aux comités d'entreprise en France en 2014 pour les entreprises de plus de 50 salariés).  - enfin, le troisième niveau concerne l'action syndicale. Il y a une décrue accélérée du nombre de jours de grève, malgré parfois, un renouveau de l'action collective (grèves de décembre 1995 ; de la SNCF, des contrôleurs aériens et des intermittents en 2014 ; de pilotes de ligne en 2015, etc.). Mais le *trend* historique est à la diminution : de 2005 à 2011, le nombre de jours de grève pour 1000 employés a été quasiment divisé par deux (de 164 à 77). Il y a un recul des luttes sociales particulièrement dans le secteur privé, et lorsque ces luttes se développent, elles prennent le plus souvent des modalités non traditionnelles vis-à-vis de l'action syndicale. Premièrement, ce sont les moins syndiqués qui les pilotent (femmes, immigrés, jeunes). Secondement, elles se donnent des formes d'organisation plus démocratiques et participatives (coordinations).  Christine Dollo, Jacques Gervasoni, Jean-Renaud Lambert, Sandrine Parayre, *Sciences sociales*, Sirey, coll. Aide-mémoire, 8e édition, 2015 |

Document 2 :

|  |
| --- |
| **Evolution des journées individuelles non travaillées pour cause de grève entre 1975 et 1995**    **Evolution des journées individuelles non travaillées pour cause de grève entre 2005 et 2017**    Le nombre total de JINT pour fait de grève dans l’ensemble des établissements d’une entreprise correspond à l’ensemble du temps de travail non effectué par les salariés impliqués dans des grèves, exprimé en jours, rapporté à 1000 salariés.  Avant 2005, les données étaient issues du recensement de l’inspection du travail et des directions départementales et régionales du travail.  Depuis 2005, les données couvrent, comme pour la période 1975-1995, les entreprises publiques du secteur des transports (SNCF, RATP, Air France, etc.). Néanmoins elles ne sont pas comparables du fait du changement de source : avant 1995, l'indicateur est en milliers de journées ; depuis 2005, l'indicateur est le nombre de journées pour 1000 salariés en emploi. Entre 1995 et 2005, l’indicateur est en milliers de journées hors entreprises publiques du secteur des transports.  Source : DARES, [https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/les-journees-individuelles-non-travaillees-jint](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/les-journees-individuelles-non-) |

Document 3 :

|  |
| --- |
| **L'institutionnalisation du syndicalisme et ses effets pervers**  Une part de l'histoire du syndicalisme européen peut se lire en termes d'institutionnalisation. Longtemps pourchassé et réprimé parce que menaçant pour les intérêts patronaux et suspect d'être une force révolutionnaire, le syndicalisme a graduellement obtenu, à côté d'acquis substantiels, des gains « procéduraux » sous forme de garanties statutaires, de droit à représenter les salariés dans des instances de concertation, de ressources juridiques pouvant aller jusqu'à la syndicalisation obligatoire dans l'entreprise.  Le revers de cette reconnaissance, spécialement dans un pays comme la France où le taux de syndicalisation est bas, aura aussi été de capturer une part considérable du temps et de l'énergie des cadres syndicaux en réunions d'institutions paritaires, souvent au prix d'une perte de contact avec les salariés représentés.  Erik Neveu, « Dynamiques et effets des mobilisations »,  in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*,  La Découverte, coll. Grands manuels Repères, 2009 |

**B/ De nouveaux mouvements sociaux sur des nouveaux enjeux de mobilisation ?**

Document 4 :

|  |
| --- |
| **Déclin du mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux**  Dans un contexte marqué par le déclin de la figure classique du mouvement ouvrier, l'expression « nouveaux mouvements sociaux » (NMS) désigne, à partir du milieu des années 1960, l'ensemble des formes d'actions collectives qui se développent en dehors de la sphère industrielle, suggérant une modification significative et généralisée des logiques de mobilisation. Le combat pour les droits des Noirs américains et la montée des revendications écologistes, régionalistes, féministes, pacifistes, étudiantes ou encore homosexuelles, semblent alors augurer, pour certains observateurs, une période caractérisée par l'émergence d'enjeux relativement spécifiques, opposés au système politique et social traditionnel.  Les tenants de cette thèse mettent en avant un certain nombre de dimensions distinctives, au premier rang duquel l'identité de ces acteurs, qui échappe en grande partie aux clivages de classes à partir desquels les conflits des sociétés industrielles ont été progressivement structurés et régulés depuis la fin du XIXe siècle. […] Les NMS correspondent avant tout aux attentes des catégories jeunes et éduquées, orientées vers des valeurs dites « postmatérialistes » et la satisfaction des besoins de la personne.  Didier Chabanet, « Nouveaux mouvements sociaux », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e édition, 2020, Presses de Sciences Po |

Document 5 :

|  |
| --- |
| **En quoi les nouveaux mouvements sociaux sont-ils nouveaux ?**  La thématique des nouveaux mouvements sociaux (NMS) est inséparable des mobilisations contestataires qui naissent à la fin des années 1960. Dans un inventaire qui ne comporte pas moins de treize rubriques, Melucci identifie ces nouvelles formes de mobilisation dans le féminisme, l'écologisme, le consumérisme, les mouvements régionalistes et étudiants, ceux de la contre-culture jeune, les mouvements anti-institutionnels, les luttes ouvrières qui mettent en action immigrés et jeunes ouvriers. […]  La plupart des analystes des NMS s'accorde pour identifier quatre dimensions d'une rupture avec les mouvements « anciens », symbolisés par le syndicalisme, le mouvement ouvrier.  Les formes d'organisation et répertoires d'action matérialisent une première singularité. En rupture avec le fonctionnement des structures syndicales et partisanes, les nouveaux mouvements sociaux manifestent une défiance explicite devant les phénomènes de centralisation, de délégation d'autorité à des états-majors lointains, au profit de l'assemblée générale, du contrôle des dirigeants. Leurs structures sont plus décentralisées, laissent une large autonomie aux composantes de base. Leur démarche consiste aussi davantage à prendre en main un seul dossier (*single-issue organization*), une seule revendication concrète dont la réalisation fait disparaître une organisation « biodégradable ». Les NMS se singularisent aussi par une inventivité dans la mise en œuvre de formes peu institutionnalisées de protestation (*sit-in*, occupation de locaux, grève de la faim), leur adjoignant souvent une dimension ludique, une anticipation sur les attentes des médias.  Une deuxième ligne de clivage réside dans les valeurs et revendications qui accompagnent la mobilisation. Les mouvements sociaux classiques portaient avant tout sur la redistribution des richesses, l'accès aux sites de décision. Les NMS mettent l'accent sur la résistance au contrôle social, l'autonomie. Plus qualitatives, leur revendications sont souvent non négociables : une demande de fermeture de centrale nucléaire ou d'abrogation de lois contre les homosexuels se prête moins à un compromis qu'une revendication salariale. Ces revendications comportent une forte dimension expressive, d'affirmations de style de vie ou d'identités, comme le suggère un terme comme *gay pride*. [...]  C'est par ricochet le rapport au politique qui contiennent une troisième différence. Dans les mouvements sociaux de la période 1930-1960, fonctionne régulièrement un binôme syndicat-parti. La conquête du pouvoir d'Etat, l'accès à ce que Tilly nomme *polity* constituent un enjeu central. La valorisation de l'autonomie modifie radicalement les objectifs. Il s'agit désormais moins de défier l'Etat ou de s'en emparer que de construire contre lui des espaces d'autonomie, de réaffirmer l'indépendance de formes de sociabilité privées contre son emprise.  La nouveauté de ces mouvement sociaux serait enfin liée à l'identité de leurs acteurs. Les mouvements de la société post-industrielle se revendiquent d'identités de classe. […] Les nouvelles mobilisations ne s'autodéfinissent plus comme expression de classes, de catégories socioprofessionnelles. Se définir comme musulman, hispanophone, homosexuel ou antillais, appartenir aux « Amis de la Terre », tout cela renvoie à d'autres principes identitaires.  Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Repères, 6e édition, 2015 |

Document 6 :

|  |
| --- |
| **Nouveaux mouvements sociaux et valeurs post-matérialistes**  En Europe, la sociologie de l'action collective ne s'est développée que fort tardivement et elle est longtemps restée fidèle à l'héritage du marxisme, qui accorde aux structures économiques et aux rapports de classes qui en découlent un rôle central dans l'explication du conflit social.  C'est dans cette filiation que s'inscrit le courant dit des « nouveaux mouvements sociaux ». Les évolutions du capitalisme seraient ainsi à l'origine de l'émergence des NMS, du fait du déclin numérique de la classe ouvrière et de la disparition des conflits de classes. Dans *The Silent Revolution*, Ronald Inglehart entend montrer qu'une fois les besoins matériels satisfaits, les individus se tourneraient vers des besoins non matériels, de nature intellectuelle ou esthétique, dont la revendication expliquerait les transformations de l'action collective dans l'ensemble des sociétés occidentales. A partie des années 1970, sous l'effet conjugué de la croissance économique, des changements dans la stratification sociale, du développement de l'éducation et de l'innovation technologique, qui ont contribué à transformer les conflits de classes matérialistes en conflits de valeurs post-matérialistes, seraient ainsi apparus de nouveaux mouvements sociaux, féministes, écologistes, régionalistes, ethnicistes, etc.  Olivier Fillieule, « Emergence et développement des mobilisations »,  in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*,  La Découverte, coll. Grands manuels Repères, 2009  A partir de la seconde révolution industrielle, les mobilisations collectives sont fortement liées au « mouvement ouvrier » et centrées sur le monde du travail et de la production. Elles portent sur les conditions salariales, la réglementation du travail ou la protection sociale. […]  La société « post-industrielle » fait émerger, selon les théories des nouveaux mouvements sociaux (NMS), de nouveaux acteurs sociaux et de nouveaux enjeux. Selon Alain Touraine, l'un des principaux théoriciens de ce modèle, ces mouvements constituent une nébuleuse sans qu'il y ait un seul mouvement en son centre qui soit réellement porteur d'un « projet de changement social » (porteur d'« historicité »), comme l'était auparavant le mouvement ouvrier. Cette approche est novatrice dans le sens où elle lie étude des mobilisations et réflexion sur les grands changements sociaux. […]  Le thème des nouveaux mouvement sociaux émerge au milieu des années 1960 au moment où le mouvement ouvrier, qui était situé au cœur de la société industrielle, ne semble plus avoir le monopole des grandes mobilisations sociales. De « nouveaux » mouvements apparaissent, constitués de féministes, étudiants, régionalistes, écologistes, par opposition aux « anciens » mouvements, qui étaient liés au syndicalisme et au mouvement ouvrier. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une société post-industrielle où les valeurs « post-matérialistes » prennent une place nouvelle. Leur nouveauté tient à l'originalité de leurs formes d'organisation (faible centralisation, assemblées générales, refus de la délégation politique...), à leurs répertoires d'actions relativement peu institutionnalisés (sit-in, grève de la faim...), à leurs revendications et valeurs (revendications plus « qualitatives » et identitaires) et à leur rapport au politique (autonomie, autogestion, indépendance vis-à-vis de l'Etat). […]  Les NMS correspondent à l'affirmation dans les sociétés contemporaines de nouvelles valeurs dites « post-matérialistes » et de nouveaux clivages. […] Ronald Inglehart […] met en évidence, à travers de nombreuses études statistiques, la naissance et la diffusion à partir des années 1960-1970 de valeurs dites « post-matérialistes » dans les sociétés occidentales développées. L'environnement, l'égalité des sexes, la liberté sexuelle, le désarmement, les luttes urbaines émergent comme nouvelles « causes » qualitatives moins centrées sur les problématiques de travail. Elles sont liées, dans les sociétés tertiaires, à l'affirmation des classes moyennes salariées et intellectuelles.  Rémi Lefebvre, *Leçons d'introduction à la science politique*, Ellipses, 2013  Les travaux américains de Ronald Inglehart (1977) apportent un important arrière-plan à l'analyse des NMS. Sa thèse centrale souligne que, dans les sociétés occidentales, la satisfaction des besoins matériels de base pour l'essentiel de la population déplace les demandes vers des revendications plus qualitatives de participation, de préservation de l'autonomie, de qualité de vie, de contrôle des processus de travail. Inglehart associe ce glissement « post-matérialiste » des attentes à la valorisation des questions identitaires, de la quête d'une estime de soi. Il souligne également les effets du processus de scolarisation comme élément explicatif d'une moindre disposition des générations nouvelles aux pratiques de délégation et de soumission à un ordre organisationnel fortement hiérarchique.  Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Repères, 6e édition, 2015 |

Document 7 :

|  |
| --- |
| **Les limites de la théorie des nouveaux mouvements sociaux**  Malgré ses nombreux apports à la sociologie de l'action collective – notamment par sa découverte des aspects identitaires et culturels des mobilisations -, ce courant de travaux a fait l'objet de nombreuses critiques. D'une part, la radicale nouveauté des NMS est sujette à caution, à la fois parce que les revendications portées, par exemple, par les mouvements écologistes ou féministes existaient dès le XIXe siècle, mais aussi parce que la critique de la modernité, la dimension identitaire, la revendication de reconnaissance sont présentes dans toutes les luttes sociales, comme l'avait montré par exemple Edward Thompson à propos de la formation de la classe ouvrière anglaise. D'autre part, plus de trente ans après la naissance des NMS, force est de constater que nous n'avons ni vu la fin des conflits de classes ni une transformation radicale du rapport des individus au politique. Dès lors que ces « nouveaux » mouvements sociaux ont émergé de longue date, ou, à l'inverse, ont disparu ou se sont transformés en partis politiques, comme les écologistes, il semble exagéré d'y voir le produit d'une évolution irrésistible des sociétés occidentales.  Olivier Fillieule, « Emergence et développement des mobilisations »,  in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*,  La Découverte, coll. Grands manuels Repères, 2009  D'abord, la lecture des mouvements sociaux est peu réductible à une opposition entre nouveaux et anciens mouvements qui ont tendance à être « réifiés », caricaturés et simplifiés dans le modèle des NMS. La dichotomie entre revendications « matérielles » et « post-matérialistes » est schématique. Le risque est de surestimer le clivage entre « anciens » et « modernes », surtout lorsque l'on constate que certains NMS se sont développés dans les cadres les plus traditionnels de l'action collective, tels que les partis verts en France et surtout en Allemagne. Ce sont souvent des « diagnostics et pronostics normatifs sur le changement social voués à être démentis dans les faits » (Annie Collovald). Des mobilisations très conservatrices comme les luttes anti-avortement se sont développées à la même période. Les mobilisations conventionnelles de type « ancien », fondées sur des revendications quantitatives et « matérialistes », sont encore les plus nombreuses. Comme l'a démontré Olivier Fillieule dans son analyse des manifestations de rue en France (*Stratégies de la rue*, 1997), les revendications matérielles (salaires, emplois, conditions de travail...) l'emportent nettement sur les griefs d'ordre « post-matérialistes ». L'idée d'un « effacement des conflits de classe » au profit d'appartenances multiples et d'individus autonomes est contestable et contestée, même si on observe une nette déconflictualisation du monde du travail.  Rémi Lefebvre, *Leçons d'introduction à la science politique*, Ellipses, 2013  Si on peut reconnaître au modèle des « NMS » une analyse juste de certaines transformations de l'action collective [...], il faut malgré tout souligner deux importantes critiques de fond, qui relativisent sérieusement sa pertinence globale.  Premièrement, la coupure historique « matérialiste / post-matérialiste » est pour le moins simplificatrice : les mouvements passés sont moins exclusivement « matérialistes » que ne le croient les tenants des « NMS » (ainsi, au sein du mouvement ouvrier, l'enjeu de la reconnaissance et de la dignité collective a toujours été crucial, comme le montrent de nombreux travaux historiques) et les revendications matérialistes n'ont pas disparu à la fin des années 1960, comme le révèle la crise économique ultérieure et les mobilisations qu'elle déclenchera. C'est le cas des mobilisations des années 1990, fortement centrées autour d'un « retour de la question sociale », puisqu'elles impliquent des groupes précaires ou « exclus » : chômeurs, sans-domicile, sans-papiers... C'est le cas également de mobilisations de grande ampleur telles que le mouvement contre la réforme de la sécurité sociale en décembre 1995, contre la réforme des retraites en 2003 ou encore contre le « Contrat Première Embauche » en 2006. Ensuite, si on peut effectivement repérer d'importantes évolutions pendant cette période, elles ne remettent pas en cause les caractéristiques fondamentales du répertoire d'action moderne telles que décrites par Tilly.  Jean-Yves Dormagen, Daniel Mouchard, *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck Supérieur, 2019  Un premier travers réside dans une fascination pur l'objet, une impatience à théoriser l'immédiat, qui débouche parfois sur une célébration complice de la nouveauté. Or, nombre de traits associés au « nouveau » se retrouvent sans peine dans diverses séquences de mobilisation « anciennes ». La revendication de la journée de travail de huit heures par le mouvement ouvrier du début du XXe siècle n'était-elle pas qualitative ? Les occupations d'usine, les marches de chômeurs qui ont marqué les années 1930 n'incarnaient-elles pas des innovations tactiques comparables à celles des « nouvelles » mobilisations récentes ? […] A l'inverse, on peut observer qu'une part des « nouveaux » mouvements qui avaient suscité un travail de théorisation ont subi, comme l'écologisme en Allemagne et en France, des processus institutionnels avancés. […]  Un second travers de l'analyse des NMS a trait à la surestimation possible de l'importance, de la durabilité de certaines formes de mobilisation. Il serait parfois cruel de se demander « Qu'est le nouveau devenu ? ».  Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Repères, 6e édition, 2015 |

Document 8 :

|  |
| --- |
| **Les Gilets jaunes : valeurs matérialistes ou post-matérialistes ?**  Quel est l’univers de valeurs autour duquel le mouvement des « gilets jaunes » se retrouve ? Est-il plus proche de valeurs matérialistes ou post-matérialistes ? […]  Le mouvement des « gilets jaunes » semble – dans un premier temps – très bien s’inscrire dans ce contexte de retour à des valeurs matérialistes, en lien avec les revendications des perdants de la mondialisation. Ce ne sont probablement pas les plus exclus qui s’y expriment le plus, mais les catégories populaires sont fortement représentées dans ce mouvement. Le fait d’avoir des qualifications professionnelles et un certain bagage scolaire, mais de ne pas pouvoir vivre selon les standards moyens de la population, est source de fortes frustrations. L’enquête de Sciences Po Grenoble met bien en évidence ces attentes économiques. Beaucoup critiquent les fortes inégalités salariales et demandent davantage de pouvoir d’achat pour pouvoir vivre dignement. […]  Certes on n’y observe pas beaucoup de sympathie pour l’écologie, qui est un des traits forts de la montée de valeurs post-matérialistes depuis les années 1970. Les « gilets jaunes » sont plus préoccupés par le prix de l’essence que par le réchauffement climatique.  Mais on note que les « gilets jaunes » sont davantage intéressés par la politique que le reste de la population. Et l’enquête de Sciences Po Grenoble repère l’importance dans le mouvement des personnes qui manifestent pour la première fois. Ils ne le font pas que pour l’amélioration de leurs conditions de vie. Leur critique des élites politiques les a conduits à revendiquer une transformation du système politique vers davantage de démocratie directe. Il y a là une dimension très importante du post-matérialisme : vouloir que les individus puissent s’exprimer, être acteurs de la cité et pas seulement des citoyens passifs qui ne s’engageraient que par un vote lors de la présidentielle. Très critiques à l’égard du fonctionnement de la démocratie, ils sont 93 % à dire que « Le peuple, et pas les responsables politiques, devrait prendre les décisions les plus importantes » et 53 % se disent favorables à une prise de décision par des personnes tirées au sort, donc par de simples citoyens, qui seraient beaucoup plus représentatifs que les élus émanant des processus électoraux. On sait aussi que le référendum d’initiative citoyenne a émergé très fortement au cours des débats.  Ce mouvement est donc en fait « mixte », avec à la fois des revendications matérielles fortes et des demandes de changements sociétaux beaucoup plus qualitatifs, de nature post-matérialiste. En ce sens, le mouvement des « gilets jaunes » est tout à fait à l’image des valeurs politiques de l’ensemble de la société française et plus largement des sociétés européennes. Contrairement à ce que pronostiquait Inglehart sur le sens de l’histoire, prévoyant la domination rapide des valeurs post-matérielles, nos contemporains sont surtout caractérisés par la mixité de leurs demandes : ils veulent en permanence à la fois des satisfactions matérielles mais aussi beaucoup de qualité de vie.  Pierre Bréchon, « Le mouvement des "gilets jaunes" ou le retour des valeurs matérialistes ? »,  Revue politique et parlementaire, n°1090,  <https://www.revuepolitique.fr/le-mouvement-des-gilets-jaunes-ou-le-retour-des-valeurs-materialistes/> |

Document 9 :

|  |
| --- |
| **Des nouveaux nouveaux mouvements sociaux ?**  L'idée d'une radicale nouveauté protestataire a refait surface dans les années 2000. Les évolutions du paysage contestataire peuvent l'expliquer. Elles tiennent au renouvellement du syndicalisme français (SUD [devenu Solidaires]), à l'installation dans les luttes sociales d'un ensemble de mouvements dits de « sans » (sans -papiers, mal-logés, chômeurs). Elles doivent aussi à la vitalité internationale de l'altermondialisme, à la multiplication d'initiatives visant à changer ici et maintenant les rapports sociaux (AMAP, économie sociale et solidaire, commerce équitable...). Faut-il inventer une catégorie des « nouveaux nouveaux » mouvements sociaux ? En 2015 comme en 1975, l'exercice collectionne raccourcis et confusions [...]. L'invocation de la nouveauté [...] est d'autant plus lassante qu'elle présente comme sans précédent des engagements - moins hiérarchiques, attentifs à l'autonomie des participants plus distants envers les partis – qui étaient observables dans les années 1970 et dont on a vu qu'ils avaient eux-mêmes des antécédents.  Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Repères, 6e édition, 2015 |

**C/ Le développement de « luttes minoritaires »**

Document 10 :

|  |
| --- |
| **Qu'entend-on par minorité ?**  Louis Wirth donne une définition sociologique d'une minorité qui met l'accent non pas sur un critère numérique, mais sur l'existence de la discrimination comme dénominateur commun d'un groupe social. Une minorité est « un groupe de personnes qui, en raison de leurs caractéristiques physiques ou culturelles, sont distinguées des autres dans la société dans laquelle elles vivent, par un traitement différentiel et inégal, et qui par conséquent se considèrent comme objets de discrimination collective ».  De même, pour Didier et Eric Fassin, « la minorité, à la différence de la communauté, n'implique pas nécessairement l'appartenance à un groupe et l'identité d'une culture ; elle requiert en revanche l'expérience partagée de la discrimination ». Le concept de « minorisé » permet alors de rendre compte de cette position dominée dans la société.  Soline Laplanche-Lavigne, « Les mobilisations collectives des minorisés ethniques et raciaux »,  in Olivier Fillieule, Florence Haegel, Camille Hamidi, Vincent Tiberj, *Sociologie plurielle des comportements politiques*, Presses de Sciences Po, 2017 |

Document 11 :

|  |
| --- |
| **Des luttes minoritaires contre les discriminations**  Dans ses travaux sur la « condition noire », l'historien Pap Ndiaye distingue « logique identitaire » et « logique minoritaire » des mouvements d'action collective fondés sur une identification raciale. […] Cette alternative posée entre mobilisation en réaction à une expérience commune de discrimination et mobilisation communautaire se retrouve dans la manière de distinguer les différents types de demandes pouvant émaner de minorités ethniques : demandes d'égalité de traitement (lutte contre le racisme et les discriminations) et d'égalité des droits (droit de vote local, d'acquisition de la nationalité, etc.), d'une part, et demandes de protection de pratiques culturelles ou religieuses spécifiques, d'autre part. Dans les débats publics et dans la littérature en sciences sociales, certaines de ces demandes sont alors traitées comme relevant de la justice sociale et des Droits de l'homme, quand d'autres seraient des demandes identitaires particulières et relèveraient du « communautarisme ».  Toutefois, cette distinction se révèle moins évidente au regard des mobilisations existantes, et certains travaux remettent en question la perspective des théoriciens du multiculturalisme qui voient das les demandes pour les droits communautaires particularistes l'essence des revendications des groupes minoritaires. Des groupes mobilisés selon une identité collective apparemment culturelle peuvent ainsi être cimentés plus par des revendications d'égalité socio-économique que des revendications culturelles et religieuses différentialistes. Paul Statham remarque, par exemple, que ce qui caractérise les groupes mobilisés en Grande-Bretagne en tant que musulmans est moins une appartenance religieuse ou ethnique en soi que le partage d'expériences et de griefs liés à une condition socio-économique défavorisée. […] De façon analogue, des mobilisations françaises, comme celles du Cran ou du Mouvement des indigènes de la République […], qualifiées par certains observateurs d' « identitaires », de « communautaires » (ou « communautaristes »), notamment en raison de leur usage d'identifications ethnoraciales – comme « noirs » ou « indigènes » -, peuvent aussi être examinées sous l'angle de mobilisations de victimes de discrimination et de racisme.  Soline Laplanche-Lavigne, « Les mobilisations collectives des minorisés ethniques et raciaux »,  in Olivier Fillieule, Florence Haegel, Camille Hamidi, Vincent Tiberj, *Sociologie plurielle des comportements politiques*, Presses de Sciences Po, 2017 |

**II/ La diversité et les transformations des acteurs de l’action collective**

**A/ Quelles transformations des partis politiques ?**

Document 12 :

|  |
| --- |
| **Qu'est-ce qu'un parti politique ?**  Deux politistes américains (Joseph La Palombara et Myron Wiener) ont élaboré quatre critères dans le but d'identifier les partis politiques et de les distinguer d'autres types d'organisation intervenant, elles aussi, dans le champ politique. Ces quatre critères sont les suivants :  1. Les partis politique sont dotés d'une organisation durable, c'est-à-dire ayant vocation à survivre à ses dirigeants. On peut prendre l'exemple du parti dit « gaulliste » en France, qui sous diverses étiquettes (UNR, UDR, RPR, UMP) a survécu à son chef charismatique. Cette caractéristique distingue les partis d'autres types d'organisations, tels que les réseaux de clientèle qui, pendant longtemps, ont suffi à assurer les mobilisations électorales autour d'un candidat.  2. La seconde caractéristique est de reposer sur une organisation dont les échelons locaux sont en relation étroite avec le centre national. Cette « nationalisation » du parti implique la constitution d'unités de base (sections, fédérations) sur tout le territoire. Cette caractéristique distingue les partis des deux principales formes d'organisation politique du XIXe siècle : les simples groupes parlementaires qui n'avaient pas de ramification territoriale et les comités de notables autour desquels s'organisait la vie politique, mais qui n'avaient d'existence que locale (même si ces comités se transformeront eux-mêmes en partis par la suite).  3. La troisième grande caractéristique est la volonté explicite d'accéder au pouvoir politique (y compris pour les formations révolutionnaires, en « renversant l'ordre établi »), ce qui se traduit le plus souvent par le fait de se présenter aux élections. On peut ainsi distinguer les partis des groupes d'intérêt qui, eux aussi, interviennent dans le champ politique mais uniquement dans le but d'influencer les dirigeants politiques, et ne se présentent donc pas aux élections. […]  4. Enfin, le quatrième et dernier critère réside dans la volonté délibérée de trouver un soutien populaire (celui des sympathisants, des militants ou des électeurs), ce qui les distingue notamment des « clubs de pensée », ou think tanks, […] dont la vocation est de fournir des idées et des propositions aux organisations politiques, non de se lancer dans la bataille électorale.  Pour résumer, on reconnaît donc un parti politique au fait que c'est une organisation durable, implantée sur l'ensemble du territoire, dont le but est d'accéder au pouvoir grâce à un soutien populaire.  Jean-Yves Dormagen, Daniel Mouchard, *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck Supérieur, 2019 |

Document 13 :

|  |
| --- |
| **Partis politiques, suffrage universel et nationalisation de la vie politique**  Il existe un lien étroit entre la généralisation du suffrage universel et le développement des partis politiques. Avec le suffrage universel, les ressources et les méthodes des notables ne sont plus suffisantes pour s'imposer dans la compétition électorale. Les candidats doivent en effet utiliser de nouvelles techniques pour recueillir les voix, élaborer de véritables programmes, dépenser toujours plus d'argent pour se faire connaître et élire : ils sont donc de plus en plus dépendants d'une structure collective prenant en charge l'ensemble de ces opérations. Dans ce cadre, la compétition électorale se politise, au sens où elle se joue toujours plus sur des enjeux idéologiques ainsi que sur des labels partisans. Les grandes organisations collectives que sont les partis politiques vont ainsi progressivement s'imposer face aux petits entrepreneurs politiques indépendants incarnés par la figure du notable. Il est d'ailleurs significatif que les premiers grands partis fortement structurés (notamment en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France) aient été des partis ouvriers (c'est-à-dire les partis sociaux-démocrates ou socialistes), qui prétendaient représenter une classe sociale et qui s'étaient dotés d'appareils organisés (avec des sections sur tout le territoire et de nombreux militants) pour mobiliser les électeurs. L'organisation collective et les ressources du militantisme permettaient ainsi de compenser l'absence de notoriété ou de ressources personnelles des dirigeants dans la compétition avec les notables. Ces derniers seront de ce fait contraints de s'adapter pour faire face à la concurrence de ces nouvelles entreprises politiques disposant d'appareils puissants et utilisant des modes de mobilisation performants, et ils finiront eux aussi par se regrouper et s'organiser en partis [...].  Jean-Yves Dormagen, Daniel Mouchard, *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck Supérieur, 2019 |

Document 14 :

|  |
| --- |
| **La professionnalisation des partis**  La typologie binaire de Duverger n'est plus suffisante pour rendre compte de la nouvelle réalité politique qui s'est imposée au cours des deux dernières décennies. En effet, si l'on a bien assisté à la disparition progressive des partis de cadres dans leur forme historique traditionnelle (comme on l'a vu, ce ne sont plus des notables relativement autonomes qui dominent la vie politique mais, au contraire, des agents très étroitement dépendants des entreprises partisanes), on a également assisté au déclin des grands partis de masse, particulièrement perceptible dans la chute des effectifs militants des formations qui s'étaient imposées après la Seconde guerre mondiale. […]  Du fait de cette crise du militantisme, contrairement à ce que pronostiquait Maurice Duverger, les organisations de masse ne se sont pas définitivement imposées, mais ont été supplantées par des partis plus « légers », composés essentiellement d'élus et de professionnels de la politique. […]  Par ailleurs, des analyses récentes mettent en évidence des mutations qui mèneraient à la transformation des grands partis politiques en une nouvelle forme d'organisation partisane que l'on peut qualifier de « partis de professionnels ». A la différence des partis de masse, le parti de professionnels se caractérise par le nombre réduit de militants bénévoles. L'appareil est comparativement peu développé et l'essentiel des activités est confiée à des spécialistes.  Le parti de professionnels est également très différent des partis de cadres : ces derniers étaient composés de notables relativement autonomes à l'égard de leurs organisations, tandis que les responsables des partis de professionnels sont étroitement dépendants d'une entreprise partisane qui les fait vivre et sans laquelle ils n'auraient aucune chance d'être élus. Ils en sont d'autant plus dépendants que les électeurs ont tendance à se repérer à partir de labels partisans et que le coût des campagnes a fortement augmenté au cours de ces dernières décennies, avec pour conséquence qu'il est devenu toujours plus nécessaire de disposer de capitaux collectifs des grandes entreprises politiques pour espérer l'emporter. […] Ce type de partis est principalement une machine organisée pour la compétition électorale, qui a vocation à rassembler des financements. Il sous-traite certaines activités en période électorale, en faisant appel à des entreprises de marketing politique, à des publicitaires, à des experts en communication... mais aussi à des colleurs d'affiches ou à des organisateurs de réunions publiques. [...]  La professionnalisation des partis a également pour effet de durcir encore la compétition interne à ces organisations, compétition qui au demeurant a toujours existé. […] La compétition pour le pouvoir ne commence donc pas avec la compétition électorale, lorsque les partis s'affrontent « dans les urnes ». Elle débute dans les partis eux-mêmes, puisque c'est au sein de l'entreprise partisane que s'opère la sélection pour l'accès à cette compétition. […] Les analyses sociologiques permettent donc de faire ressortir quelques lois tendancielles de recrutement et de sélection dans les partis politiques. Ainsi, plus on monte dans les hiérarchies partisanes et plus les agents issus des catégories sociales supérieures sont sur représentés.  Jean-Yves Dormagen, Daniel Mouchard, *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck Supérieur, 2019 |

Document 15 :

|  |
| --- |
| **Crise ou transformation des partis politiques ?**  Les organisations partisanes sont liées à la sphère électorale et aux mécanismes de la représentation politique. La « crise de la représentation » affecte donc leur légitimité. La défiance à l'égard des hommes politiques rejaillit sur les organisations politiques qui font l'objet d'un large discrédit. La politique reste pourtant une « affaire de partis ». Les organisations partisanes demeurent les acteurs collectifs centraux du jeu politique. Ils gardent un rôle essentiel de structuration de l'offre politique, de sélection des candidats et de production des élites. […] Il est quasiment impossible aujourd'hui pour un candidat de se présenter à une élection (y compris au niveau local) et d'avoir des chances d'être élu sans pouvoir se prévaloir d'une marque partisane. L'investiture partisane constitue un investissement indispensable pour tout prétendant à des mandats électifs. Dans la démocratie représentative, les électeurs départagent es candidats pré-sélectionnés par les partis. Les partis constituent donc toujours le principal cadre de la lutte politique et contribuent, selon la formule constitutionnelle, à « l'expression des suffrages ». Cette position a été affermie et en quelque sorte institutionnalisée par les réformes de financement de la vie politique qui les transforment, selon les théories du parti cartel (Katz, Maier, 1995), en « véritables agences semi-publiques ». De moins en moins représentatifs de la société, les partis se seraient tournés vers l'Etat pour faire face à leurs dépenses et professionnaliser leurs dirigeants. Les partis établis s'appuieraient de plus en plus sur la rente de situation que leur procurent les subsides publics pour verrouiller d'un commun accord le jeu politique. Ce « cartel » empêcherait l'émergence d'autres partis. […]  Les partis politiques se transforment donc plus qu'ils ne déclinent. Ils conservent une forme de monopole sur la structuration de la compétition politique mais leur ancrage social et leur capacité de mobilisation s'affaiblissent. Le périmètre de leur action se rétrécit.  Rémi Lefebvre, *Leçons d'introduction à la science politique*, Ellipses, 2013 |

**B/ La diversité des groupes d'intérêt**

Document 16 :

|  |
| --- |
| **Qu'est-ce qu'un groupe d'intérêt ?**  Comprendre ce qui est revendiqué dans une action collective, et par qui, suppose de recourir à la notion de groupe d'intérêt. Ce terme, d'usage ancien dans la science politique, est suffisamment large pour désigner toute structure organisée qui, au sein d'un système politique donné, défend collectivement un intérêt spécifique, notamment auprès du pouvoir politique sur lequel le groupe d'intérêt peut chercher à exercer de l'influence. Cette définition, volontairement très extensive […] permet de mettre en lumière les différences qui séparent les groupes d'intérêts d'un autre type de structure organisée : les partis politiques. La principale différence réside dans le fait que les partis politiques ont pour but premier la conquête du pouvoir politique, alors que les groupes d'intérêt se contentent de l'influencer, par différents moyens qui peuvent aller de la négociation pacifique à la violence physique. Groupes d'intérêt et partis politiques sont donc deux acteurs essentiels du jeu politique, mais leur intervention n'a pas la même finalité ni les mêmes modalités. Les frontières peuvent toutefois être floues entre les deux catégories, comme en témoigne l'exemple de groupes d'intérêt ayant « muté » en partis politiques (voir, dans le contexte français, le cas des Verts ou de Chasse, Pêche, Nature et Tradition).  Jean-Yves Dormagen, Daniel Mouchard, *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck Supérieur, 2019 |

Document 17 :

|  |
| --- |
| **Groupes d'intérêt identitaires et groupes d'intérêt porteurs d'une cause**  Pour simplifier, on retiendra ici la typologie proposée par Philippe Braud, conduisant à distinguer deux grand types de groupes en prenant comme critère le type d'intérêt qu'ils défendent […].  Le premier type est constitué par les groupes « identitaires ». Leur vocation est de défendre les intérêts d'une catégorie déjà existante dans la société. Cette catégorie peut être définie par des critères très divers : économiques et sociaux (lobbies industriels), professionnels (patronat, salariés, chômeurs, fonctionnaires...), religieux, culturels, historiques... Leur poids social et politique peut également être très variable : de ce point de vue, un type de groupe « identitaire » particulièrement important dans les démocraties contemporaines est celui des syndicats.  Le point commun aux différents groupes identitaires réside dans le fait qu'ils se posent en défenseurs d'une catégorie spécifique, aux intérêts singuliers (« catégoriels », « corporatifs », ou « particuliers » sont des termes également utilisés, parfois d'ailleurs de façon péjorative, en ce qu'il s'opposeraient à un supposé « intérêt général ») et *a priori* déjà constitués. L'enjeu pour l'organisation est alors de produire une représentation de la catégorie et de ses revendications qui permettent de le rendre publiquement défendables, et de se poser comme le représentant et l'interlocuteur légitime. On peut d'ailleurs constater des phénomènes de concurrence pour la représentation d'une même catégorie, le cas de syndicats illustrant bien ce point. Ceci signifie par ailleurs que le groupe d'intérêt contribue à construire l'identité de la population qu'il prétend représenter, même si la catégorie existe déjà dans la société.  Le deuxième type de groupe d'intérêt correspond à des groupes « porteurs d'une cause ». Ici, le groupe ne défend pas une catégorie préexistante, mais une cause, une valeur, une idée, susceptible d'être soutenue par diverses catégories de la population. Les exemples de telles causes sont multiples : l'antiracisme, l'environnement, l'avortement... Ce type de questions ne concerne pas uniquement une catégorie sociale, économique ou culturelle spécifique, mais est susceptible de mobiliser de façon transversale. L'enjeu n'est pas de se poser comme le meilleur représentant d'une catégorie sociale donnée, mais de travailler à un cadrage de la cause qui suscite les soutiens les plus diversifiés possibles.  Jean-Yves Dormagen, Daniel Mouchard, *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck Supérieur, 2019 |

**III/ La diversité et les transformations des répertoires d’action collective**

**A/ Les répertoires d'action collective dans l'analyse de Charles Tilly**

Document 18 :

|  |
| --- |
| **La notion de répertoire d'action collective**  Le concept de répertoire d'action collective désigne le stock limité de moyens d'action à la disposition des groupes contestataires, à chaque époque et dans chaque lieu. Charles Tilly, à qui l'on doit ce concept, le définit comme « une série limitée de routines qui sont apprises, partagées et exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré ».L'auteur s'appuie sur les métaphores du jazz, du théâtre ou encore du langage pour montrer tout ce que la notion doit à l'idée d'une structure préexistante de moyens d'action contraignant le choix des agents, mais aussi ce qu'elle implique de marge de liberté laissée à l'invention des contestataires.  Cécile Péchu, « Répertoire d'action », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.),  *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e édition, 2020, Presses de Sciences Po  En un temps et en un lieu donné, les gens apprennent un nombre limité de moyens pour se faire entendre et s’y cantonnent le plus souvent. Ces modes d’action évoluent lentement sous l’effet de l’expérience accumulée et des contraintes extérieures. Mais dans le temps court, ces contraintes limitent les choix disponibles pour les contestataires potentiels.  Charles Tilly, *Contentious Performances*, Cambridge University Press, 2008  Les acteurs mobilisés n'agissent pas de n'importe quelle manière. C'est tout l'intérêt de la notion de répertoire que de le montrer. Les registres d'action sont bornés par des « possibles » et des « pensables » déterminés par le passé et des traditions politiques. […]  La notion de « répertoire d'action collective », forgée par l'historien américain Charles Tilly, désigne l'ensemble des moyens de protestation auxquels recourent les groupes sociaux à un moment donné de l'histoire. En théorie, selon lui, un groupe mobilisé pourrait avoir recours à un nombre illimité de modes d'action. Tendanciellement, il en privilégie pourtant certains qu'il juge plus légitimes, efficaces, ajustés à son identité et à son histoire. « Le répertoire d'action collective d'une population n'inclut généralement qu'une poignée d'alternatives. Il change lentement et semble évident et naturel à ceux qui s'engagent. » Les répertoires sont caractérisés par une certaine rigidité lie à la force des habitudes et des traditions des groupes.  Rémi Lefebvre, *Leçons d'introduction à la science politique*, Ellipses, 2013  Tilly a élaboré la notion de « répertoire d'action collective » pour suggérer l'existence de formes d'institutionnalisation propres aux mouvements sociaux. [...] Les groupes mobilisés puisent dans des répertoires disponibles qui leur offrent des genres, des mélodies. Tilly précise sa métaphore en évoquant le jazz, où l'existence d'un répertoire de standards n'est jamais exclusive d'improvisations sur les thèmes disponibles.  Le sens de la métaphore est clair. Tout mouvement social est confronté à une palette préexistante de formes protestataires plus ou moins codifiées, inégalement accessibles selon l'identité des groupes mobilisés. La manifestation, la réunion publique sont des formes routinisées d'expression d'une cause, d'une revendication. Elles sont alors susceptibles d'infinies variations.  Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Repères, 6e édition, 2015 |

Document 19 :

|  |
| --- |
| **L'évolution des répertoires d'action selon Charles Tilly**  L'ancien répertoire est un répertoire local, particulier (en ce sens que les tactiques sont directement liées aux doléances) et patronné – les contestataires recherchant alors souvent le soutien des notables pour intercéder auprès des autorités. Au contraire, après 1848, le répertoire devient national, modulaire – un même mode d'action pouvant être utilisé pour porter différentes demandes, par différents acteurs et dans différents lieux – et autonome par rapport aux figures d'autorité traditionnelles. Les évolutions qui voient le passage d'un répertoire à l'autre sont lentes et progressives, mais Tilly relève que 1848 constitue une étape décisive, une césure entre l'ancien et le nouveau répertoire.  Cécile Péchu, « Répertoire d'action », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.),  *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e édition, 2020, Presses de Sciences Po  Charles Tilly dégage une évolution progressive des formes de protestation caractéristiques du « répertoire communal patronné » (dominant sur la période 1650-1850 et prenant la forme de réquisitions, sabotages, charivaris...) à des pratiques constitutives d'un « répertoire national autonome » (grèves, manifestations, pétitions... à partir de 1850). « L'action revendicative recourt désormais à des moyens et mises en scène autonomes, bien distincts de ceux utilisés par les autorités » comme la grève ou la pétition. Avant la révolution industrielle, les répertoires sont encastrés dans les communautés qui structurent la vie sociale et politique (importance de la communauté villageoise, paroissiale ou professionnelle). Les contestations ont tendance à se développer sur les lieux mêmes de l'injustice et non à proximité des lieux où siègent les pouvoirs publics. Les rituels sociaux préexistants sont détournés et réinterprétés à des fins de mobilisation. Le répertoire est « patronné » dans la mesure où il fait appel à des figures d'autorité locale (notables...). Avec l'industrialisation et la nationalisation de la vie politique, les mobilisations se délocalisent et se collectivisent (rôle des syndicats, des associations...).  Rémi Lefebvre, *Leçons d'introduction à la science politique*, Ellipses, 2013 |

Document 20 :

**Schéma de synthèse des répertoires d'action chez Tilly**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Local / Patronné  1650-1850 | National / Autonome  1850-1980 |
| Nature des actions | Plutôt compétitives (XVe-XVIe), puis réactives (XVIIe-XVIIIe) | Plutôt proactives (XIXe-XXe) |
| Autonomie des actions | Détournements, reproduction de rituels et procédures préexistants | Originales, ne cherchant qu'à revendiquer |
| Sémiologie | Fort usage de symboles, message protestataire indirect, en « rébus » | Formulation explicite de revendications, programmes |
| Espace | Communautaire, local | National, sites de pouvoir |
| Porteurs | Recherche de parrainages, de médiations par des autorités | Organisations et porte-parole autonomes, défi direct à l'autorité |
| Intérêts défendus | Ceux de collectivités larges et préconstituées : corporations, communautés, villages | Intérêts plus spécifiques, fragmentés : grèves d'entreprise plus que de métier |
| Violence | Fréquente et élevée | Moins systématique |

Erik Neveu, « Répertoires d'action des mobilisations », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, coll. Grands manuels Repères, 2009

**B/ Assiste-t-on à l'émergence d'un troisième répertoire d'action collective ?**

Document 21 :

|  |
| --- |
| **Un répertoire de troisième génération ?**  La question a été posée, par Tilly lui-même, de savoir si un troisième répertoire n'émergeait pas. Plusieurs évolutions donnent matière à une argumentation en ce sens. La première tient aux espaces de référence des mobilisations : ils débordent les frontières (lors des mobilisations anti-G8 par exemple), reposent sur des réseaux internationaux. Au mouvement « local-national » succéderait donc une étape « nationale-international ». La montée de l'expertise, la construction de dossiers comportant des données techniques et scientifiques, le rôle accru des armes juridiques (*cause lawyering*) viendraient de leur côté plaider pour la poursuite d'un processus de pacification, voire de rationalisation de la protestation sur des savoirs scientifiques.  Quant à la sémiologie des actions, une autre évolution serait discernable. La logique de production discursive, de justification publique par programmes et arguments rationnels se doublerait d'une contrainte de symbolisation à destination des médias. Les groupes mobilisés se trouvant ainsi devant la contrainte de « traduire » leurs revendications et actions dans des formats correspondant aux temps et aux exigences de simplification, de force visuelle des médias. Un chiffre de radioactivité en becquerels, en général opaque au profane, devient impressionnant quand la personne qui mesure le fait devant des caméras, en combinaison antinucléaire, avec un compteur Geiger qui sonne.  On peut encore trouver au processus allant du « patronné » à l' « autonome » un élément de symétrie, en prenant en considération la répugnance de plus en plus fréquente des militants à la délégation durable du pouvoir de décider. L'autonomie revendiquée deviendrait alors celles des participants au sein de l'organisation. En attestent le poids des assemblées générales, le rôle des « coordinations », l'importance montante des listes de discussion-diffusion sur le Web. Peut s'y associer la place croissante d'organisations réticulaires, donnant à la coordination souple au sein des groupes mobilisés le primat sur un modèle centralisé et pyramidal.  Erik Neveu, « Répertoires d'action des mobilisations », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, coll. Grands manuels Repères, 2009  Une autre hypothèse fait actuellement l'objet d'importants débats : celle d'une modification en profondeur du répertoire d'action contemporain sous l'effet de la globalisation, ou si l'on préfère d'une internationalisation croissante des mobilisations. L'action collective se situerait ainsi de moins en moins au niveau d'un territoire étatique, et de plus en plus dans l'espace du transnational, comme en témoignerait le développement rapide de différentes formes d'action et organisations supra-étatiques (ONG, mouvement altermondialiste, manifestations européennes et internationales...). S'agit-il alors d'une redéfinition globale du répertoire, rendue possible par les mutations déclenchées par la globalisation (les moyens de communication jouant là encore un rôle décisif) ? La réponse doit être nuancée. Si l'on constate effectivement, de façon incontestable, des tentatives de constitution de réseaux d'action collective transnationaux, qui se concrétisent parfois dans des actions ponctuelles à forte valeur symbolique (ainsi des manifestations du printemps 2003 contre la guerre en Irak), de très nombreuses recherches (notamment à propos des mouvements européens) montrent qu'on assiste souvent à la juxtaposition de mouvements nationaux plus qu'à la constitution d'une mobilisation « authentiquement » supranationale.  Jean-Yves Dormagen, Daniel Mouchard, *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck Supérieur, 2019 |

Document 22 :

|  |
| --- |
| **Le mouvement altermondialiste met-il en œuvre un répertoire d'action novateur ?**  Apparu sur le devant de la scène médiatique lors du sommet de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) à Seattle en 1999, le mouvement de contestation de la mondialisation libérale ([...] rebaptisé par ses acteurs « mouvement pour une altermondialisation ») s'est depuis lors imposé comme un acteur politique majeur. Les réunions des grandes institutions mondiales organisées depuis la mobilisation fondatrice de Seattle (sommets du G8 à Gênes et à Evian, réunions annuelles du Forum économique mondial à Davos) ont chacune été l'occasion d'une réactivation de la mobilisation, par l'organisation de « contre-sommets » à visée protestataire. Le mouvement s'est par ailleurs doté de ses propres rendez-vous : le Forum social mondial (réuni d'abord à Porto Alegre, puis en 2004, à Bombay) ou le Forum social européen (à Florence en 2002, à Saint-Denis et en banlieue parisienne en 2003), alliant défilés festifs et organisation de rencontres et de débats, contribuent à asseoir la mobilisation dans une posture non plus exclusivement protestataire, mais aussi de contre-proposition.  Mobilisation événementielle, l'altermondialisation s'apparente à une structuration collective « dans l'action ». C'est à l'occasion des sommets que la mobilisation s'organise, que le réseau se rend visible [...]. Elle est donc située, circonstancielle, et se déploie en des occasions bien définies. Attelage composite de militants venus d'horizons politiques différents, ses membres ne sont pas liés par une organisation centralisatrice (sur le modèle des Internationales classiques), mais tissent entre eux des relations de type réticulaire, unissant aussi bien des individus que des groupements, qui respectent la pluralité des motifs d'engagement. Ce fonctionnement en réseau a, par ailleurs, rendu possible une coordination de l'action collective entre différents pôles militants géographiquement séparés et qui se rencontrent peu en dehors des grands rassemblements. Cette structuration du collectif influence d'ailleurs le développement d'un nouveau répertoire d'actions collectives via Internet.  La mobilisation altermondialiste inscrit par définition son action à l'échelle du monde. A titre d'illustration, les quatre campagnes internationales actives qui délimitent l'espace de la mobilisation concernent l'annulation de la dette des pays pauvres, la remise en cause de l'OMC, la réforme des institutions financières internationales et la contestation des marchés financiers. Sans être véritablement nouvelles [...] ces thématiques semblent retrouver aujourd'hui une vertu mobilisatrice forte.  Jacques Ion, Spyros Franguiadakis, Pascal Viot, *Militer aujourd'hui*, Editions Autrement, 2005 |

Document 23 :

|  |
| --- |
| Entre Apple et Attac, c'est la lutte fiscaleL'association altermondialiste a ciblé la marque à la pomme, symbole de l'évasion fiscale, avec un rapport et un happening dans une boutique parisienne. Le rapport est sobrement titré : «Apple, le hold-up mondial». Joignant le geste à l’écriture, des militants d’Attac ont une nouvelle fois peinturluré vendredi matin une boutique parisienne du fabricant de smartphones et d’ordinateurs. Comme le résume leur porte-parole, Annick Coupé : «Apple use et abuse de l’évasion fiscale. On nous dit qu’il n’y a plus d’argent dans les caisses, mais il manque surtout la volonté politique d’aller le chercher.»  Apple, première entreprise mondiale par sa capitalisation boursière, est désormais célèbre pour ses petites et grandes astuces fiscales visant à éluder l’impôt sur ses bénéfices. Dans son rapport (qu’on peut consulter sur son site), Attac calcule que sur un profit annuel de 70 milliards de dollars (60 milliards d’euros, moyenne sur les trois dernières années), Apple ne paie que 17,6% d’impôts. Et encore ce chiffre inclut-il ses profits sur le sol américain, où l’impôt sur les bénéfices est aussi important qu’en France (35%). Mais pour le reste du monde, soit les deux tiers de son business, le taux de prélèvement n’affiche – selon les calculs d’Attac, après avoir épluché de multiples comptes sociaux – qu’un très modeste 4,5%. Grâce à l’Irlande, principalement, où sont logés trois de ses principaux holdings internationaux. Outre un arrangement avec les autorités locales, ses profits européens n'étant taxés qu’à 0,005%, l’un de ces holdings est un SDF (pour sans domicile fiscal) d’un nouveau genre, dénonce Attac : ni résident irlandais, au motif que ses dirigeants sont basés aux Etats-Unis, ni résident américain, au motif que ses activités sont européennes. Un véritable trou noir de la fiscalité mondiale.  Les Paradise Papers ont même permis de découvrir que la firme à la pomme venait d’ajouter du Jersey à son subtil édifice irlandais. Le 16 décembre, une trentaine de militants d’Attac s’étaient donc rendus sur l’île anglo-normande, authentique paradis fiscal logé au sein de l’UE, aux bons soins du Royaume-Uni. Pour y constater qu’Apple n’y disposait pas du moindre bureau – «pas même une boîte aux lettres»… L’argent n’y valsera que par un jeu d’écriture.  Dans sa campagne iPhoneRevolt, l’ONG altermondialiste n’appelle pas ouvertement au boycott des produits, car ce n’est pas son mode d’action, préférant jouer de la thématique globale de l’évasion. Mais cela pourrait venir, si «Apple, qui se donne volontiers un vernis écolo, ne s’engage pas aussi sur sa responsabilité fiscale».  A partir de Renaud Lecadre, *Libération*, 10 novembre 2017 et 18 décembre 2017 |

Document 24 :

|  |
| --- |
| **Les limites de l'hypothèse d'un troisième répertoire**  Les évolutions objectives ne manquent donc pas, qu'un peu d'imagination interprétative pourrait associer à l'émergence d'un répertoire de troisième génération. D'où vient alors que cette démarche semble prématurée ? De quatre causes au moins.  La première tient à son occidentalo-centrisme, lui-même polarisé sur des pratiques de groupes à fort capital culturel. L'évolution des outils et pratiques de la contestation passe certes dans beaucoup de pays des « Suds » par l'usage des résistances, mais aussi de guérillas accompagnées de prises d'otages, d'actes de « terrorisme », souvent encadrés par des organisations fortement centralisées ou supposant une remise de soi à des croyances idéologico-religieuses.  Un second motif de malaise vient des usages normatifs qui s'associent à l'idée d'un répertoire de troisième génération, rééditant la rhétorique des « nouveaux » mouvements sociaux, renvoyant à l'archaïsme ceux qui en resteraient au répertoire antérieur.  C'est encore le risque de durcir des oppositions qui suscite la prudence. Des formes diverses d'internationalisation opèrent bien dans les mobilisations contemporaines (des *think tanks* néolibéraux aux réseaux « islamistes » ou aux organisations altermondialistes). Ne sont-elles pas surestimées ? Internationales ouvrières et réseaux transatlantiques antiesclavagistes ne remontent-ils pas au XIXe siècle ? Les anarcho-syndicalistes étaient-ils d'ardents défenseurs de la délégation de pouvoir ?  Enfin et surtout, revendiquer le modèle de Tilly suppose de décrire les macrotendances sociohistoriques qui font bouger les répertoires. On peut évoquer l'accélération des processus de mondialisation, les dispositions moins propices à la déférence et à la remise de soi d'une population plus scolarisée, les possibilités ouvertes par les médias électroniques, la perte de centralité symbolique et sociologique du mouvement ouvrier dans les pays développés, les effets de ce que Melucci a décrit comme la « colonisation de la vie quotidienne » dans le capitalisme tel qu'il mute dans les années 1970. Reste qu'identifier tous les paramètres pertinents, les articuler, conjurer les généralisations au moment où s'expriment des tendances au contraste des répertoires (de l'Irak aux Etats-Unis), tout cela constitue plus un chantier qu'une révolution paradigmatique acquise.  Erik Neveu, « Répertoires d'action des mobilisations », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, coll. Grands manuels Repères, 2009 |

**Conclusion : L'individualisation et ses effets sur l'engagement : de nouveaux militants ?**

Document 25 :

|  |
| --- |
| **Les transformations du militantisme : l'analyse de Jacques Ion**  Faut-il […] voir dans l'adhésion à un parti ou un syndicat une forme d'engagement dépassée ? Le livre de Jacques Ion, *La fin des militants ?* (1997), dont on oublie souvent que le titre se termine par un point d'interrogation, a ouvert un large débat sur la question. S'appuyant sur des enquêtes menées […] depuis la fin des années 1980 auprès de groupements très divers (associations, partis, syndicats, mouvements), il décrit deux figures idéales typiques de militants qui s'opposent terme à terme.  Le premier, longtemps dominant, né dans la France post-révolutionnaire méfiante à l'égard des corps intermédiaires, lente à reconnaître le droit d'association, est un compromis entre modèle communautaire, fondé sur une proximité de fait (fondée sur la famille, la classe, la religion, le métier) et modèle sociétaire fondé sur la libre adhésion de nature contractuelle. Il repose sur « l'adhésion » au sens fort du terme, la dissolution de l'individu dans un « nous » collectif, l'inscription dans la durée. Il privilégie la force du nombre, au sein de groupements structurés sur le mode vertical, hiérarchique et pyramidal, selon le principe des fédérations articulant le local et le national, les sociabilités primaires et la scène politique nationale. [...]  Le second modèle est plus proche du pôle sociétaire, les fédérations cèdent la place à des « groupements autonomes d'individus », le « nous » dépérit au profit de la personne, la vie privée reprend ses droits, l'engagement devient « distancié » et polyvalent, le pragmatisme prend le pas sur l'idéologie. Le temps est venu du militantisme « *post-it* » : « Avec l'avènement de ce modèle viendrait la fin de l'adhésion – du moins au sens où ce terme implique adhésion totale – et le début effectif de l'association, au sens où ce terme dit en même temps la reconnaissance d'un lien et laisse possible une distance. A l'engagement symbolisé par le timbre renouvelable et collé sur la carte, succéderait l'engagement symbolisé par le *post-it*, détachable et mobile : mise de soi à disposition, résiliable à tout moment ».  Ces transformations refléteraient à la fois l'individualisation croissante des sociétés contemporaines et la féminisation de l'engagement. « Aller chercher les enfants à la sortie de la crèche ou de l'école, préserver du temps pour la famille et les loisirs, deviennent progressivement des pratiques légitimes dans un fonctionnement associatif longtemps marqué par l'hégémonie masculine. Il en découle généralement toute une réorganisation du temps de la militance ».  Nonna Mayer, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2010  Dans un ouvrage appelé à faire date, le sociologue Jacques Ion oppose deux idéaux-types de militantisme. Le premier, communautaire, est celui d'un « militantisme affilié » qui renvoie à l'image de l'adhérent dévoué à son organisation et celui des partis de masse, fortement intégré et discipliné. Ce militantisme est fondé sur une forte sociabilité militante, constitutive d'un *nous* puissant qui est l'un des ressorts de l'engagement. Il fonctionne à l'intégration communautaire. L'engagement au Parti communiste ou dans les partis ouvriers correspond à ce modèle.  Le second qui renvoie à un modèle plus « sociétaire » est celui d'un « militantisme affranchi » où l'engagement serait plus distancié et intermittent. Le nous s'effrite, le je s'affirme. L'engagement, moins arrimé à des collectifs institutionnalisés, devient plus ponctuel et plus informel (moins idéologique aussi). L'engagé sacrifie moins sa vie privée sur l'autel de son engagement et cherche à optimiser le temps qu'il y consacre. L'engagement humanitaire ou caritatif correspond à ce deuxième modèle.  Jacques Ion fait l'hypothèse d'une évolution historique vers un militantisme plus affranchi. Cette tendance s'expliquerait principalement par une montée de l'individualisme et la redéfinition des rapports entre vie privée et vie militante. Cet engagement distancié serait le fait d'acteurs « plus individualistes » se mobilisant de façon ponctuelle sur des objectifs limités et sur une durée plus ou moins déterminée. « A l'engagement symbolisé par le timbre renouvelable et collé sur la carte, succéderait l'engagement symbolisé par le *post-it*, détachable et mobile : mise de soi à disposition, résiliable à tout moment ». Ce qui changerait serait donc à la fois le répertoire des pratiques militantes (plus grande valorisation des compétences spécifiques, de la contribution personnelle des engagés à l'organisation, meilleure optimisation du temps de l'engagement), le rapport des engagés à la structure (plus critique et plus réflexif), la temporalité de l'engagement (plus discontinue) ou encore les formes de poly-engagement.  Rémi Lefebvre, *Leçons d'introduction à la science politique*, Ellipses, 2013  Les changements que synthétise Ion portent sur le recul des formes de militantisme les plus revendicatives, au profit de l'essor d'associations de service (sports, loisirs, culture). Ils s'observent encore dans une tendance au remplacement du bénévole par des (semi-)professionnels, concernent aussi une désidéologisation de l'engagement, une attention plus orientée sur la réalisation d'objectifs pratiques que sur la cohérence du verbe. Mais plus fondamentalement, c'est l'idée d'un militantisme plus distancié qui condense beaucoup des apports de l'enquête : dévaluation de la figure du militant moine-soldat de son mouvement, refus d'un engagement dévoreur de temps et de vie personnelle qu'exprime l'image d'un militantisme *post-it*, fixé sur l'acceptation d'une tâche précise, assumée avec sérieux mais qui ne colonise pas toute l'existence. Cette distanciation est aussi refus de l'enrégimentement, d'un engagement qui suppose d'endosser un uniforme idéologique ou comportemental, non que les militants associatifs ne puissent trouver une identité dans leur action, mais parce que celle-ci est labile, apparaît comme le résultat de l'agir-ensemble, non comme un carcan ou un préalable à la participation.  L'approche d'Ion éclaire des évolutions de l'engagement. Elle aide à saisir les effets de la montée de nouvelles classes moyennes diplômées, de la féminisation des associations (dont il note qu'elle explique par exemple le recul des réunions interminables en fin de journée).  Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Repères, 6e édition, 2015  Le processus d'[individualisation] caractéristique des sociétés démocratiques [n'implique] pas forcément une diminution du militantisme mais plutôt une transformation des modes d'engagement des individus. A l'engagement collectif et anonyme se substituent des interventions plus personnelles ; à l'engagement sur la longue durée succèdent des implications plus ponctuelles mais non forcément moins impliquantes ; à la proclamation hautement affichée et toujours recommencée d'un idéal lointain sont préférées des négociations et l'obtention de résultats partiels mais concrets. Pour autant, ces transformations n'impliquent pas la disparition simultanée des formes anciennes, parfois encore très vivaces ; des protestations s'organisent toujours en actions collectives organisées, même si c'est selon des modes de fonctionnement différents.  Jacques Ion (dir.), *L'engagement au pluriel*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2001 |

Document 26 :

|  |
| --- |
| **Un militantisme "à la carte"**  Signe incontestable de changement : il arrive de plus en plus fréquemment que l'on sorte de l'activité militante sans drame ni honte. La mise à distance, le zapping, l'investissement différencié selon les lieux sont aujourd'hui autant de façons de se protéger d'une implication qui risquerait de prendre soit trop de temps, soit trop de soi, et qui cependant peut aller parfois jusqu'à mobiliser le plus intime de la personne. [...]  La diversité des formes de collectifs en est un indice très fort : on peut désormais participer de façons très différentes au soutien des causes. L'adhésion a cessé d'être une contrainte et la plupart des groupements militants offrent aujourd'hui ce qu'on pourrait appeler une participation à degrés variables. Certes, on sait bien que, de tout temps, adhérer n'a pas signifié pour autant une égale contribution à la vie du groupement [...]. Ce qui paraît davantage comme nouveau, c'est une sorte de division fonctionnelle des tâches, autorisant tout un chacun à choisir en quelque sorte son niveau d'implication, indépendamment de tout jugement de valeur sur son apport à la vie du collectif. [...] Plus généralement, on retiendra que, dans un même collectif, peuvent coexister différentes façons de militer, depuis le donateur occasionnel, l'abonné Internet ou le membre d'Amnesty International en charge d'un cas particulier, sans aucun contact avec le groupement, jusqu'aux responsabilités à temps complets dans l'animation ou la direction du groupement. [...] Selon les étapes de sa « carrière militante », selon ses autres rattachements, chacun s'implique différemment, usant en quelque sorte à sa guise des services et des mobilisations ponctuelles. […]  Par-delà l'éclatement des pratiques militantes, un ressort de l'action semble constituer une caractéristique commune : la visée pragmatique de l'engagement, autrement dit le besoin des militants d'apprécier les effets concrets de leur action. [...] L'efficacité de l'action, orientée par des objectifs délimités, précis et atteignables, la recherche de résultats « ici et maintenant » semblent s'imposer comme une donnée majeure. Les occupations d'immeubles par les militants du DAL (Droit au logement) pour accueillir des « mal-logés » ou le blocage d'un convoi de déchets nucléaires par les activistes de Greenpeace s'imposent comme des interventions relevant de l'immédiateté. Pourtant, simultanément, elles signalent un problème plus général. [...] Changer l'ordre des choses reste la visée de l'immense majorité des gens qui militent. Revendiquée par ces derniers eux-mêmes, la recherche de résultats ne signifie pas la disparition de toute vision utopique. [...] L'action de militer est aujourd'hui pensée non seulement comme un moyen d'apporter en situation une réponse immédiate, même provisoire, aux problèmes considérés, mais aussi comme l'occasion de les rendre publics et, simultanément, de faire exister socialement les acteurs qui en sont porteurs, de rendre visible la nécessité d'une prise en charge politique tout autant que d'accorder droit de cité à certains qui n'ont pas de voix dans l'espace politique.  Jacques Ion, Spyros Franguiadakis, Pascal Viot, *Militer aujourd'hui*, Editions Autrement, 2005. |

Document 27 :

|  |
| --- |
| **Le modèle de l'engagement distancié, une prophétie auto-réalisatrice ?**  A ces nouveaux mouvements sociaux correspondrait un « nouveau militantisme ». […] L'analyse du militantisme s'est beaucoup renouvelée ces dernières années. La controverse aujourd'hui la plus centrale dans la sociologie du militantisme porte sur les changements de l'engagement. « Le militantisme politique n'est plus ce qu'il était ». La représentation aujourd'hui dominante du militantisme est marquée par une double thématique : le changement et le déclin des pratiques traditionnelles. […] Un nouvel adhérent plus réflexif, distancié, individualiste se serait substitué au militant ancien dont la loyauté à l'organisation était plus forte. Cette vision souvent empreinte de nostalgie s'est imposée tant dans le monde savant (dans la littérature scientifique) que chez les acteurs (dans le champ politique). Elle a acquis aujourd'hui la force de l'évidence. Véritable prophétie auto-réalisatrice, elle s'est imposée comme une catégorie de sens commun, contraignant les organisations à s'adapter à une nouvelle donne présentée comme irréversible. Le modèle de l'engagement distancié est à la fois descriptif et prédictif : il prétend analyser une situation qu'il contribue lui-même à façonner dans la mesure où les acteurs et les organisations se l'approprient.  Rémi Lefebvre, *Leçons d'introduction à la science politique*, Ellipses, 2013 |

Document 28 :

|  |
| --- |
| **Les critiques du modèle de Ion**  Le modèle de l'engagement distancié a *de facto* fait l'objet d'usages souvent schématiques et appauvris. Le changement du et dans le militantisme est souvent présenté de manière univoque, mécanique et irréversible. Cette thèse a été d'autant plus reprise par les acteurs qu'elle apparaît « dans le sens de l'histoire » et de la modernité politique. Elle témoigne à sa façon du déclin d'une lecture en terme de classes sociales et de la montée d'une rationalité stratégique en politique.  Annie Collovald a contesté sur plusieurs points les idéaux-types construits par Jacques Ion. Une telle généralisation conduit selon elle à homogénéiser deux périodes avec d'un côté un militantisme affilié « à l'ancienne » et de l'autre un « nouveau » militantisme plus affranchi. Or, les formes d'investissement dans le militantisme dans le passé comme dans le présent seraient plus composites.  Le modèle qui est à l'arrière-plan de nombreuses réflexions sur l'engagement (dans ce que le terme désigne précisément de prise de rôle inscrite dans le temps) demeure celui du militantisme de type ouvrier et communiste. Mais ce modèle est à la fois implicite (voire refoulé) et particulièrement mal maîtrisé, dans la mesure où il est renvoyé à un « avant » qu'on s'est en général fort peu donné les moyens d'étudier. La « remise de soi à l'organisation » (évoquée par Bourdieu) fut sans doute plus nuancée, par exemple, que l'institution communiste ne le rêvait ou le mettait en scène. L'engagement a toujours été une activité sociale intermittente marquée par une forte cyclicité (comme en témoigne l'amplitude des évolutions des effectifs des partis politiques).  Rémi Lefebvre, *Leçons d'introduction à la science politique*, Ellipses, 2013 |

Document 29 :

|  |
| --- |
| **Le militant socialiste n'est plus ce qu'il n'a jamais été**  Rémi Lefebvre discute la pertinence de la thèse de Jacques Ion à partir d'une recherche sur le parti socialiste. Lefebvre montre comment le modèle de Jacques Ion a été intégré par les organisations militantes elles-mêmes : « À la manière d’une prophétie autoréalisatrice, il s’est imposé comme une catégorie du sens commun militant, contraignant les organisations à valoriser une conception du militantisme centrée sur l’autonomie individuelle ».  « Le modèle prétend ainsi analyser une situation qu’il contribue lui-même à façonner dans la mesure où les acteurs et les organisations se l’approprient ». Or « Le risque est grand de prendre les mises en scène partisanes, celles du passé comme du présent, pour la réalité. »  Lefebvre veut montrer « que l’opposition d’un « avant » et d’un « après » durcit les différences, tend à occulter les phénomènes de continuité et à trop homogénéiser, hier comme aujourd’hui, les formes d’investissement militant diverses qui coexistent dans l’organisation » et « conduit à dévaluer les engagements passés, réinterprétés de manière péjorative ».  A partir de Rémi Lefebvre, **«**Le militant socialiste n'est plus ce qu'il n'a jamais été. Modèle de "l'engagement distancié" et transformations du militantisme au Parti socialiste », *Politix*, n°102, 2013  <https://www.cairn.info/revue-politix-2013-2-page-7.htm> |

Document 30 :

|  |
| --- |
| **Un militantisme total au PCF ?**  Des travaux récents sur le parti communiste ont déconstruit le modèle mythifié du militant communiste total et montré que la réalité du militantisme communiste, même à sa plus belle époque, était hétérogène. Axelle Brodiez, à travers son étude historique sur le Secours populaire français, a nuancé la figure idéalisée du militant communiste. L'analyse des pratiques militantes au Secours populaire « laisse parfois sceptique sur la réalité sous-tendue par le terme même de militant ». « L'idée d'une adhésion-timbre généralisée est inopératoire » selon l'historienne, ne concernant qu'une minorité d'adhérents. Se développe d'ailleurs au Secours populaire, dès les années 1960, l'idée d'un engagement « à la carte ». Selon elle, parler d'un profil unique de militant ne peut « *in fine* que revenir à ériger en réalité les directives du PCF, qui puisqu'elles sont des injonctions, constituent avant tout des objectifs non atteints voire des fantasmes ». Axelle Brodiez invite ainsi à dépasser la vision d'un clivage temporel entre engagement du passé et engagement présent et à porter l'attention sur un clivage organisationnel propre à de nombreuses structures collectives d'engagement opposant une base « distanciée », peu engagée, et des cadres plus fortement investis.  De manière assez proche, la thèse de Julian Mischi invite à ne pas postuler *a priori* l'homogénéité des pratiques militantes et des rapports au parti des militants communistes, même dans les années 1950, mais au contraire à en souligner la diversité, en montrant que les militants qui font une organisation militante sont en fait distribués sur un continuum d'investissement allant du « militant de base » au dirigeant national, en passant par toute une série de situations intermédiaires.  Rémi Lefebvre, *Leçons d'introduction à la science politique*, Ellipses, 2013,  à partir d'Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2006 et Julian Mischi, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Presses Universitaires de Rennes, 2009 |